

Élections du Conseil fédéral: davantage de candidats que de sièges

Autor(en): **Lenzin, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **38 (2011)**

Heft 5

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-911937>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Élections du Conseil fédéral: davantage de candidats que de sièges

Destituer Eveline Widmer-Schlumpf ou briser la concordance numérique – tel est le choix auquel le Parlement sera confronté le 14 décembre. Le deuxième scénario semble le plus probable.

Par René Lenzin

Le 5 décembre, les conseillers nationaux et aux États nouvellement élus tiendront leur première session. Neuf jours plus tard, ils procéderont au renouvellement intégral du gouvernement, dont six des sept membres se présentent à leur propre succession, à savoir, par ordre d'ancienneté, Doris Leuthard (PDC), Eveline Widmer-Schlumpf (PBD), Ueli Maurer (UDC), Didier Burkhalter (PLR), Simonetta Sommaruga (PS) et Johann Niklaus Schneider-Ammann (PLR). Le siège de Micheline Calmy-Rey (PS), qui se retire à la fin de l'année (voir page 12), doit être repourvu.

Le nombre de revendications, supérieur à celui des sièges disponibles, induit tension et nervosité à l'approche de ces élections, surtout autour d'Eveline Widmer-Schlumpf. Il y a quatre ans, l'ancienne directrice des Finances grisonne avait poussé Christoph Blocher hors du gouvernement. Comme elle avait accepté l'élection contre la volonté de son parti d'alors, l'Union Démocratique du Centre (UDC), elle en avait été exclue, rejoignant dès lors le Parti bourgeois démocratique (PBD), nouvellement créé. Ce dernier a maintenant certes

augmenté à neuf son nombre de sièges au Conseil national, mais cela ne suffit vraiment pas pour justifier une représentation au Conseil fédéral. Seule la prise en compte d'autres critères pourra donc assurer le maintien d'Eveline Widmer-Schlumpf.

Deux sièges pour chaque pôle, trois pour le centre

Si, le 14 décembre, l'Assemblée fédérale souhaite respecter les règles de la concordance et refléter la force électorale des partis au sein du gouvernement, trois faits apparaissent clairement après les élections du Conseil national:

- L'UDC reste nettement le groupe le plus fort et a droit à deux sièges.
- Le camp rose-vert a droit lui aussi à deux sièges. Mais, ayant perdu des électeurs et quelques sièges, les Verts doivent pour l'instant renoncer à toute ambition d'entrée au gouvernement.
- Le pourcentage électoral des Libéraux-Radicaux (PLR) reste plus élevé que celui des démocrates-chrétiens (PDC), ce qui leur permet de revendiquer deux sièges.

Mais c'est ce dernier point qui soulève toutefois des questions. Le pourcentage électoral du PLR, réduit à 15,1 %, suffit-il encore à justifier deux conseillers fédéraux? Oui si, à l'image du PLR et de l'UDC, l'on interprète la concordance sur un mode purement arithmétique. Une formule selon laquelle les trois premiers partis obtiennent chacun deux sièges, le quatrième un. Une perspective qui ne saurait toutefois satisfaire les autres partis. D'une part parce que le bloc centre-droit aurait ainsi une majorité au sein du gouvernement, même s'il ne comptabilise que 100 des 246 sièges de l'Assemblée fédérale et, d'autre part, parce que le principe de la concordance doit également prendre en compte des éléments de fond.

Telle est donc, pour le 14 décembre, la situation initiale que laissent présager les déclarations des représentants des partis: en principe, la revendication des deux sièges des pôles – l'UDC et le PS – est incontestée. Il reste donc trois sièges pour les partis du centre, qui placent actuellement quatre conseillers fédéraux. D'où, à nouveau, trois scénarios possibles. L'Assemblée fédérale

- remplace Eveline Widmer-Schlumpf par un représentant de l'UDC,
- plébiscite Eveline Widmer-Schlumpf et octroie un deuxième siège à l'UDC aux dépens du PLR ou du PS,
- plébiscite Eveline Widmer-Schlumpf et refuse le deuxième siège à l'UDC ou au PS.

À la clôture de rédaction de la présente édition peu après les élections du 23 octobre, certains éléments laissent envisager une réélection d'Eveline Widmer-Schlumpf. Notamment du fait que les deux gagnants des élections, le PDB et les Verts libéraux, se sont prononcés en faveur de la Grisonne, mais aussi parce que le PDC aimerait rallier à sa cause le PBD et Eveline Widmer-Schlumpf, surtout pour pouvoir un jour hériter de son siège au Conseil fédéral. Enfin, Eveline Widmer-Schlumpf fait partie des quatre conseillères fédérales qui ont imposé la sortie du nucléaire au gouvernement et elle jouit donc de la faveur du PS et des Verts, qui, il y a quatre ans, l'avaient propulsée au Conseil fédéral avec l'aide du PDC.



Le salon du Conseil fédéral: le 14 décembre, nous saurons qui y siègera. Sur la photo, le vice-chancelier, la chancelière de la Confédération et le porte-parole du Conseil fédéral flanqués des conseillers fédéraux Simonetta Sommaruga, Doris Leuthard et Johann Schneider-Ammann